

Paris, le 15 Octobre 2018

Communiqué de Presse

Explosion d'un compteur Linky dans le Loiret : le même cynisme insupportable de la part d'Enedis

Noyer le poisson n'a jamais eu aucune efficacité pour éteindre un incendie.

"C'est l'explosion du compteur qui a provoqué l'incendie", a assuré le commissariat de Chalette-sur-Loing (Loiret), où s'est produit l'accident samedi en fin d'après-midi, confirmant une information de la République du Centre.

En regard, la réponse d'Enedis : "Un compteur électrique ne peut pas exploser ni prendre feu spontanément", a toutefois assuré le groupe. "A ce jour, aucun élément ne permet de déterminer l'origine de l'incendie. Comme pour tous les incendies domestiques, une expertise indépendante sera menée afin de déterminer les causes précises de cet événement". ... "C'est peut-être le disjoncteur du tableau de comptage qui a pris feu et non le compteur en lui-même", a-t-il avancé. ... "Les compteurs ont été testés en laboratoire et ils n'explorent pas, il n'y a pas d'effet de souffle" (dépêche AFP 14/10/2018)

C'est oublier que le breaker ne disposant pas de chambre de coupure pour éteindre l'arc électrique à l'ouverture, l'ionisation de l'air à une température d'environ 1500° qui en résulte peut facilement provoquer une explosion.

C'est aussi remettre directement en cause la parole du commissaire de police. Il est vrai que, si la vérité finit, elle, par apparaître au grand jour et exploser ainsi au nez d'Enedis, on pourrait alors bien se trouver dans un cadre de mise en danger de la vie d'autrui. Les pouvoirs publics ainsi que les collectivités territoriales qui soutiennent activement ce déploiement seront complices de ce scandaleux déni. Il ne restera plus alors qu'à retirer ces capteurs.

La presse s'est fait souvent l'écho d'incendies après pose de capteurs Linky et des méthodes pratiquées : pression sur les personnes âgées, menaces, pose forcée accompagnée parfois de violences psychologiques, verbales ou physiques, parfois appel à la police ou à la gendarmerie, etc. La photographie ci-dessous montre comment Enedis tient compte de la sécurité des biens et des personnes et respecte les normes. Elle se passe de commentaire. Le propriétaire de ce petit immeuble s'est vu menacé d'amendes et d'un surcoût à payer dans le futur, argumenté comme quoi il ne respectait pas la loi (donc traité in fine de délinquant). Par crainte il a ouvert la porte pour permettre aux poseurs de faire leur affaire.

Ce cynisme violent, le déni des dégâts causés et de ce qu'il en coûte aux personnes même en l'absence de victimes comme c'est le cas dans l'accident cité, ce cynisme est absolument, humainement intolérable.

Vu l'insécurité de ces capteurs, la captation des données personnelles, la possibilité d'intervention à distance dans ce qui de l'ordre de la vie privée, les effets sanitaires conduisant à ce que de plus en plus de personnes se déclarent électrohypersensibles après leur pose, au vu d'un tel scandale, nous demandons une fois de plus l'arrêt du déploiement des capteurs Linky et la dépose des capteurs déjà en services.



Linky posés "en toute sécurité" et "selon les normes" !!! (photo Robin des Toits)